

Mesdames et Messieurs les membres du Comité spécial sur la réforme électorale (ERRE)

Il y a trois mois, je n'avais pas d'opinion bien arrêtée au sujet de la réforme électorale au Canada. Cependant, je souhaitais bien comprendre les principaux systèmes électoraux envisageables, et en arriver à une conclusion quant à savoir si l'un de ces systèmes était véritablement à même de corriger les distorsions et les situations extrêmes que le système actuel a souvent engendrées à la Chambre des communes au cours du dernier siècle. Depuis le mois de juin, j'ai regardé ou écouté tous les travaux de votre comité à Ottawa : les présentations de témoins experts, les questions et les commentaires des membres du Comité ainsi que le dialogue se déroulant durant les séances, dans les médias et sur Twitter. J'ai aussi lu bon nombre des 112 mémoires soumis par des présentateurs et d'autres personnes, et j'ai assisté à la réunion de votre comité dans ma ville. Sans surprise, je corresponds au profil des personnes les plus susceptibles de suivre le processus de réforme électorale durant l'été selon l'enquête menée par IPSOS – je suis un homme âgé et scolarisé, et j'ai une situation financière confortable¹. Je n'ai jamais été membre d'un parti politique ni travaillé pour un parti.

La plupart du temps, j'ai trouvé les travaux très intéressants. En général, les membres du Comité avaient des échanges intelligents avec les spécialistes, leur demandant leur opinion sur les options possibles et examinant leurs conséquences. On voyait bien que nombre de membres saisissaient tous les détails et toutes les répercussions des témoignages entendus, et qu'ils étaient capables d'évoquer ces idées lors de discussions subséquentes. J'ai trouvé que certains des membres passaient trop de temps à répéter leurs points de vue ou à réfléchir à haute voix à l'occasion. Parfois, les membres suppléants ne savaient trop comment faire un apport efficace. Les représentants du Parti conservateur et du Bloc ont beaucoup cherché à obtenir des témoins qu'ils accordent des concessions en faveur de la tenue d'un référendum, ce qui constituait parfois une perte de temps à la fois pour le Comité, pour les témoins et pour les observateurs. Certains des témoins possédaient des connaissances tout à fait remarquables, et tous ont présenté des points de vue et des renseignements utiles. Les membres du Comité ont consacré beaucoup de temps et d'énergie à cette tâche, et ils s'y étaient bien préparés, ce dont il convient de les féliciter. Dans l'ensemble, ce processus a été très instructif, pour les membres du Comité, bien sûr, mais aussi pour ceux et celles d'entre nous qui ont pu suivre leurs travaux en ligne.

Opinions et conclusions

- 1) **Représentation proportionnelle** – Il semble évident, au vu du large éventail de données probantes présentées par des personnes qui ont étudié les différents systèmes électoraux envisageables ou qui en ont fait directement l'expérience, que la représentation proportionnelle sous ses diverses formes constitue une « pratique électorale exemplaire ». Il serait possible de mettre en œuvre une version de la représentation proportionnelle, modifiée en fonction de la réalité canadienne, qui satisferait, à tout le moins dans une certaine mesure, à chacun des principes mis de l'avant par le Comité. Du fait que bon

¹ Darrell Bricker, chef de la direction, IPSOS Affaires publiques, témoignage devant le Comité spécial sur la réforme électorale le 31 août 2016.

nombre des formes de représentation proportionnelle proposées ont été mises en application à un endroit ou à un autre, il devrait être possible d'élaborer une approche typiquement canadienne dont l'incidence serait raisonnablement prévisible. Le Comité devrait être en mesure de parvenir à une conclusion commune au sujet d'une version appropriée de représentation proportionnelle, assortie d'exceptions et de variantes adéquates. Certains spécialistes ainsi que de nombreux commentateurs ont laissé entendre que le système actuel n'est pas si déficient, et qu'il n'a donc pas à être corrigé. Je ne suis pas d'accord avec eux. Notre système présente suffisamment d'imperfections pour permettre que certains profils et résultats apparaissent et perdurent (par exemple, des changements extrêmes dans les politiques, les programmes et les priorités au fil du temps, souvent suivis d'un renversement par le gouvernement suivant; une polarisation chronique des positions partisans; des campagnes et un discours politique public axés sur l'attaque et le blocage; les *fausses majorités*² qui surviennent couramment; et l'impression, ressentie par de nombreux Canadiens, que leur vote n'a aucune réelle utilité).

- 2) **Groupes d'intérêt et facteur temps** – Je crois qu'il est urgent d'aller de l'avant et de mettre en place un nouveau système avant les prochaines élections. De nombreux témoins ainsi que des membres du Comité ont exprimé l'avis que, lorsqu'il est question de la réforme électorale, il est plus important de bien faire les choses que de les faire rapidement. Je crains pour ma part que, si l'on ne procède pas à cette réforme de façon relativement rapide, cela équivaudra à ne rien faire du tout. Si je dis cela, c'est parce que la position des conservateurs concernant l'exigence de tenir un référendum repose sur le point de vue peu subtil selon lequel le système majoritaire actuel est celui qui servira le mieux les intérêts futurs de leur parti. Il en va de même du Parti libéral : l'instauration d'un système à représentation proportionnelle ne sert pas non plus les intérêts de ce parti dans l'immédiat. Si les chances du Parti libéral d'obtenir un second mandat en 2019 sont aussi bonnes que certains le laissent entendre, tout changement pour un système à représentation proportionnelle éliminerait presque certainement cette possibilité. On peut difficilement imaginer que le Parti libéral, s'il avait anticipé la probabilité d'obtenir la majorité des sièges au moment de l'élaboration de son programme électoral, aurait inclus dans ce dernier la promesse qu'il s'agirait des dernières élections fédérales organisées selon « un scrutin majoritaire uninominal à un tour ». Mais, heureusement, un engagement de procéder à une réforme électorale a été pris, et je pense qu'il faut saisir cette occasion d'apporter un changement. S'il se révèle impossible de dégager un consensus à propos d'une nouvelle approche et que le gouvernement en poste laisse carrément tomber ou choisit de prolonger les travaux et de reporter la décision, on courra un grand risque que la réforme électorale soit différée indéfiniment – comme cela a été le cas dans plusieurs provinces. Les deux principaux partis continueraient alors à s'affronter pour remporter la prochaine fausse majorité, et le système démocratique ne ferait l'objet d'aucune amélioration dans un avenir prévisible. Ce serait malheureux pour les Canadiens et pour notre système politique.

² Définition : fait de détenir la majorité des sièges au Parlement ou à une assemblée législative après avoir recueilli moins de la moitié du vote populaire.

- 3) **Un meilleur processus de réforme électorale** – Si l’engagement relatif à la réforme n’était pas si fragile (s’il s’agissait en réalité d’un engagement véritable et commun à plusieurs partis), il serait préférable que le processus de réforme électorale soit dirigé par une « assemblée citoyenne », comme cela a été fait dans plusieurs provinces. Une telle approche semble permettre de mener des travaux réellement non partisans. Les citoyens ne disposant pas du temps nécessaire pour comprendre toutes les options et toutes les répercussions, et pour déterminer ensuite où va leur préférence, pourraient se fier aux travaux de l’assemblée et appuyer sa recommandation. En Colombie-Britannique, il semble évident que l’ambivalence des grands partis, des échanges de renseignements insuffisants et le recours à un référendum assorti d’un seuil de 60 % ont fait rater l’une des plus belles chances de réaliser une réforme électorale mûrement réfléchie au pays. S’il devait arriver que l’on ne parvienne pas à s’entendre au sein de votre comité sur la formulation d’une recommandation claire et crédible, et si le gouvernement choisit de ne pas déposer de mesures législatives devant entrer en vigueur à temps d’ici 2019, j’ose espérer qu’il y aura à tout le moins un engagement commun à amorcer immédiatement des travaux non partisans et de plus vaste portée, qui pourront donner lieu à un consensus éclairé sur la réforme électorale au Canada – et que, d’entrée de jeu, les partis reconnaîtront sincèrement la légitimité de ce processus. Toutefois, on voit mal pour le moment d’où pourraient naître l’élan et le soutien requis pour réaliser cela (voir le point 2).
- 4) **Référendum sur la réforme électorale** – Je suis déçu de l’argument lancé par certains membres du Comité et par beaucoup d’autres intervenants sur d’autres tribunes, selon lequel quiconque n’est pas en faveur d’un référendum sur la réforme électorale pense forcément que les Canadiens sont incapables de saisir les enjeux et de faire de bons choix (autrement dit, qu’ils sont ignorants ou stupides). Par exemple, à la fois sur Twitter et dans un article paru sur IPolitics³, M^{me} Ambrose s’est concentrée sur un témoin particulier ayant comparu devant le Comité et a cherché à le discréditer en déclarant qu’il avait laissé entendre que les Canadiens étaient ignorants. Il est certain que cela peut contribuer au soutien pour un référendum, mais c’est une opinion simpliste. Il y a de nombreux aspects du monde moderne qui sont complexes au point que personne – peu importe le degré d’intelligence que l’on possède – ne peut les comprendre à fond très rapidement, sans prendre le temps d’acquérir les connaissances et les compétences pertinentes. À titre d’exemple, pour la plupart, nous nous en remettons à l’expertise de notre mécanicien, mais nous n’irions jamais prétendre que les Canadiens sont trop ignorants ou trop stupides pour comprendre la mécanique. Simplement, nous acceptons le fait que beaucoup d’entre nous n’ont pas le loisir de prendre le temps nécessaire pour acquérir des compétences et des connaissances en mécanique, et nous choisissons de nous fier à des personnes ayant la formation et l’expérience requises pour agir en notre nom. De nombreuses heures d’attention soutenue ont été nécessaires de la part des députés membres de ce comité, et de ceux et celles d’entre nous qui suivons les travaux, pour avoir une connaissance de base des options en vue de la réforme électorale et de leurs répercussions. Il ne serait pas utile que tous les Canadiens fassent de même. En tant que citoyens, nous devons respecter les efforts déployés par des groupes de gens qui prennent le temps de réfléchir

³ Rona Ambrose, *No Electoral Reform Without A Referendum ... Period* (<http://ipolitics.ca/2016/09/26/no-electoral-reformwithout-a-referendum-period/>).

au sujet des options entourant la réforme électorale, et nous devons nous fier à leurs conclusions – surtout si elles font suite à des discussions respectueuses et à des compromis. Je crois que la plupart des Canadiens souscriront à ce processus si les travaux du Comité portent leurs fruits et si les partis auxquels appartiennent ses membres appuient le consensus établi. Sinon, il faudrait constituer une « assemblée citoyenne » pour une réforme électorale nationale, qui aurait le même objectif et qui y œuvrerait durant une période plus longue. Le référendum n'est pas la solution par excellence en démocratie lorsqu'il est question d'une question aussi complexe dans un pays aussi complexe que le Canada.

- 5) **Consensus des membres du Comité spécial sur la réforme électorale** – Considérant la dynamique et les circonstances décrites précédemment, j'encourage fortement les membres du Comité à parvenir à un consensus à l'égard d'une recommandation d'ici décembre. Ce résultat est réalisable, mais il dépend de votre détermination à y arriver à titre de membres du Comité, et il faut aussi savoir si vos partis respectifs choisiront d'accepter votre recommandation ou s'ils chercheront à influencer sur vos actions. Ainsi que je l'ai déjà mentionné, à court terme, les intérêts partisans vont à l'encontre de l'atteinte d'un consensus à l'appui du changement, mais je vous invite à vous dégager de cette contrainte au cours des deux derniers mois de vos travaux. Quelles que soient les prochaines mesures prises par le gouvernement actuel au chapitre de la réforme électorale, il est important que les Canadiens sachent que 12 politiciens sérieux de tous les partis, après avoir réfléchi pendant six mois (et même pendant beaucoup plus longtemps pour beaucoup d'entre vous) aux options électorales possibles, sont parvenus à s'entendre sur la meilleure solution pour le Canada. En votre qualité de représentants élus des citoyens, efforcez-vous d'y arriver.

Je vous remercie de vos travaux au sein du Comité. J'espère grandement que ces travaux donneront lieu à un changement majeur de notre système électoral. Si tel est le cas, vos travaux pourraient bien être ce que vous aurez accompli de plus important à titre de représentants de vos commettants et de votre pays.

Dave Hedlund, Regina